

volonté de le retenir et d'en disposer. Cette malheureuse mourut dans son obstination. Voilà où l'amour de la propriété et l'avarice précipitent une âme.

§ III.

Degrés de la pauvreté. — Premier et deuxième degré.

Le premier degré de pauvreté consiste à renoncer à tous ses biens pour l'amour de Dieu, et par vœu ; ainsi on se dépouille, comme nous l'avons déjà dit, de tous les biens que l'on possède et de tous ceux que l'on pourrait posséder, et auxquels la naissance, la faveur, l'esprit, la capacité, l'industrie pourraient donner droit ; ainsi l'homme se rend absolument incapable de posséder quelque chose que ce soit ; il se met dans une impuissance entière d'avoir rien en propre.

Ce sacrifice est sans doute noble et héroïque ; car les richesses sont nécessaires pour jouir des biens de cette vie, en goûter les douceurs, s'exempter de ses maux et fournir à tous nos besoins ; c'est pour cela que dans toutes les langues on leur donne un nom qui montre leur pouvoir, *facultés*. C'est donc une grande action de se priver d'une chose si utile de son plein gré ; aussi le fils de Sirac s'écrie-t-il : Où est l'homme qui n'a pas mis son cœur et son appui dans l'or et dans l'argent ? *Qui est-il ! et nous le louerons ; car il a fait des choses merveilleuses durant sa vie* (1). La pauvreté volontaire est un véritable martyr : « Car qui a-t-il de plus admirable, qui a-t-il de plus difficile que de souffrir volontairement la faim au milieu des festins, le froid quand on peut se procurer de bons vêtements ; de ressentir l'incommodité de la pauvreté

(1) Quis est hic, et laudabimus eum ? fecit enim mirabilia in vita sua. *Ecclesiastici* 31. 9.

« au milieu des richesses que nous montre le monde, que le démon nous offre et que notre convoitise désire ? N'est-ce pas une merveille de toucher le feu sans se brûler, d'amasser des épines sans se piquer, de porter des pierres sans être meurtri (1). » C'est pour cela qu'un philosophe disait : Ce que le feu est à l'or pour l'éprouver, l'or l'est à l'homme pour sonder la pureté de son cœur (2). Ainsi il faut juger l'homme par l'estime ou le mépris qu'il fait de l'or ; aussi, ajouté le sage que nous avons cité plus haut : *Celui qui a été éprouvé par l'or, et dont la vertu est achevée, gloire éternelle pour lui* (3).

Le second degré de la pauvreté religieuse consiste à renoncer d'affection à tous ses biens et à être véritablement pauvre d'esprit ; ce degré est bien plus relevé et bien plus important que le premier ; c'est l'âme et la vie de la pauvreté ; car le Religieux ne se dépouille pas seulement de ses biens à l'extérieur, mais encore dans l'intérieur, et les bannit de son cœur, afin de ne plus s'y attacher. Pour connaître si on a cette véritable pauvreté d'esprit, il faut voir si on possède une chose sans trouble, sans inquiétude et sans attache ; si on la prête facilement et volontiers, si on s'en prive sans peine, cette dernière marque est la plus assurée de toutes. Il ne suffit pas de dire, il me semble que je n'aime pas cette chose, je n'y pense pas, je la regarde avec des yeux indifférens ; ne vous

(1) Verè martyrii genus est voluntaria paupertas, quid enim mirabilius, aut quod martyrium gravius, quam inter epulas esurire, inter vestes algere, paupertate premi inter divitiâs, quas ostendit mundus, quas offert malignus, quas desiderat noster appetitus ? mirabile est ignem tangere et non uri, spinas colligere et non pungi, lapides portare et non lædi. *Hugo ex Rabano et S. Bernard. apud. A. lap. ivi.*

(2) Quod ignis est auro, hoc aurum est homini. *In collect. Græc. epist.*

(3) Qui probatus est in illo et perfectus est, erit illi gloria aeterna. *v. 10.*

en rapportez point à votre sentiment, la privation seule doit être juge : vous ne pensez pas que vos dents soient si fortement enracinées dans vos gencives, vous sentez plutôt une miette de pain qui est resté dans votre bouche ; mais quelle différence ! on vous ôte la miette de la bouche sans peine, parce qu'elle n'y tient pas ; mais vous éprouvez une douleur extrême quand on vous arrache un dent, parce qu'elle est fortement enracinée dans son alvéole. On connaît que l'on tient encore à une chose, quand on est porté à y penser, qu'on la désire, qu'on la recherche avec un soin empressé, qu'on craint de la perdre, et que l'on murmure quand on la perd. Saint Ignace disait que la pauvreté d'esprit rendait le Religieux comme une statue qui est absolument indifférente à toutes les choses que l'on met sur elle, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, et qui se les laisse mettre et ôter sans résistance.

Je vais montrer par une histoire la différence qu'il y a entre un esprit attaché aux choses de la terre et un esprit qui en est détaché. Un moine parmi les anciens avait quitté la plus grande partie de ses biens, il s'était seulement réservé une maison à la campagne fort agréable. Une personne de qualité désirait passionnément posséder cette maison soit par achat, soit par échange ou de quelque manière que ce fût, il sollicita souvent ce moine qui ne voulu jamais s'en défaire, parce qu'il y était extraordinairement attaché. Ce séculier fut établi gouverneur de la province, et se servit aussitôt de son pouvoir pour enlever cette maison au moine ; il employa tant de moyens, que le moine fut obligé de la lui abandonner. Se voyant injustement chassé de son héritage, il alla trouver plusieurs fois un saint anachorète célèbre par son âge et ses vertus. Il lui découvre sa peine, se plaint du tort que le le gouverneur lui fait, et le supplie d'avoir la bonté de l'aider pour rentrer dans sa maison, car il

avait beaucoup de crédit auprès de ce gouverneur ; mais le saint homme, autant dégagé des biens de la terre que le moine, y était engagé, le renvoyait toujours à sa cellule sans lui rien accorder ; enfin importuné sans cesse, il écrivit de lui-même au gouverneur cette lettre, qui fut en quelque sorte comme la lettre d'Urie : « Le moine
« ne s'est fait moine que pour n'avoir rien où on puisse
« lui faire tort : s'il possède quelque chose, il peut recevoir du tort et du dommage, parce qu'il ne suit pas les
« devoirs d'un moine (1). » Cette lettre toucha le gouverneur qui, entraîné par la sainteté de celui qui lui écrivait, rendit de suite la maison.

Il est absolument nécessaire à celui qui veut être réellement pauvre de s'élever à cette pauvreté d'esprit, parce que 1^o le vœu de pauvreté que le Religieux a fait n'est pas un vœu de pauvreté en général, mais un vœu de pauvreté évangélique, dont Notre-Seigneur fait la première des béatitudes, qui ne dépouille pas seulement l'homme à l'extérieur de tous les biens de la terre, mais qui lui en ôte l'affection intérieure et en fait mourir tous les desirs. C'est pourquoi elle est appelée pauvreté d'esprit. Comme le vœu auquel s'oblige le Religieux renferme essentiellement cette pauvreté d'esprit, le Religieux n'accomplit pas son vœu, et n'est pas véritablement Religieux, si en se dépouillant de tous les biens du monde, il ne le fait pas avec un sentiment intérieur et sans sacrifier entièrement tous ses desirs.

2^o Nous ne parlons pas ici de la pauvreté comme d'une chose vile et méprisable, mais comme d'une vertu, et d'une grande vertu ; elle est ennoblie par le vœu ; or, le vœu est toujours produit par une faculté de l'âme, par un sentiment intérieur, sans cela la pauvreté n'est ni vœu ni

(1) Monachus ob eam causam factus est monachus, ne quid possideat quo possit injuriâ affici : si quid autem possidet, lædi potest ; nec enim sequitur officium monachi.

vertu, mais bien plutôt un vice et une misérable indigence. L'homme n'est donc point pauvre devant Dieu, et ne mérite aucune récompense, si, en abandonnant extérieurement ses biens, il en conserve l'affection; et s'il est riche en désirs, au contraire, il sera pauvre devant lui, si en possédant beaucoup de richesses, il ne les renferme que dans ses coffres et non dans son cœur. « Le pauvre devant Dieu, dit saint Augustin, l'est par la disposition de l'esprit, et non par les sacs : Dieu juge, non s'il a des richesses, mais s'il y est attaché. (1). » En effet, ceux qui demandent l'aumône tous les jours sont plus pauvres à l'extérieur, éprouvent de plus grands besoins, pour leur nourriture, leurs vêtements et leur demeure, que les Religieux, et cependant leur pauvreté n'est pas très-estimée des hommes et très-agréable à Dieu, si elle n'est supportée avec patience et accompagné de la pauvreté de l'esprit; en cela, dit saint Grégoire, il faut plus considérer le sentiment intérieur que le revenu (2).

3° Le Religieux a embrassé la pauvreté comme un moyen efficace pour faire son salut sans embarras, pour servir Dieu avec plus de liberté, acquérir la liberté de cœur qui dépose à l'union divine, et arriver ainsi à la perfection. Or, il est évident qu'il ne peut arriver là sans la pauvreté d'esprit, et le détachement intérieur des choses du monde. Il est impossible, dit le bienheureux Laurent Justinien, à celui qui est engagé d'affection aux choses temporelles de servir Dieu avec pureté de cœur, et si vous le voulez faire avec bonté, il faut être débarrassé de tout par la pauvreté volontaire (3).

(1) Pauper Dei in animo est, non in sacco; non attendit Deus facultatem, sed cupiditatem. *In Ps. 131.*

(2) Hac in re affectum debemus potius pensare quam censum. *Hom. 5. in Evang.*

(3) Deo mundo corde penitus vacare non potest quisquis temporalium rerum implicatur amore; ab omni affectione et cura per paupertatem vo-

Ce sont ces raisons profondément méditées qui ont porté les Saints et les vrais Religieux à une très-haute pauvreté, comme l'appelle saint Paul, à un entier dégage- ment d'affection pour les richesses, et leur en ont donné un souverain mépris. La pauvreté volontaire, dit saint Jean Climaque, est le dépouillement de tous les soins de la terre; le Religieux pauvre ressemble au voyageur qui pour voyager plus légèrement, ne porte rien sur lui (1). Les choses présentes ne touchent pas plus le Religieux vraiment pauvre, que si elles n'existaient pas; il ne considère tout ce qui est sur la terre que comme de la fange.

Un homme de grande condition et qui ne voulait pas être connu vint à Scéthé, apportant beaucoup d'or; il pria le prêtre de ce désert de le distribuer par aumône aux anachorètes; le prêtre lui répondit que les anachorètes n'en avaient pas besoin. Ce seigneur, qui voulait ardemment faire cette aumône, jeta cet or dans une corbeille à la porte de l'église; alors le prêtre dit aux anachorètes: que ceux qui en ont besoin en prennent; mais ceux-ci ne voulurent pas même y jeter un regard. Alors le prêtre dit à ce seigneur: Dieu a reçu votre offrande, retournez chez vous en paix avec votre or, et donnez-le aux pauvres (2).

Saint Spiridion, archevêque de Chypre, et qui avait assisté au concile de Nicée, fut appelé à Antioche par l'empereur Constance pour le guérir d'un ulcère incurable qui le mettait en danger de mort; le saint le guérit par le seul attouchement de sa main. L'empereur voulut alors par reconnaissance lui donner une grande somme d'or;

luntariam omnium temporalium, liberi esse debent, quatenus Deo liberi vacare queant. *In ligno Vitæ Tract. de Paupert. cap. 4.*

(1) Gradu. 17.

(2) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 6. n. 19.

le Saint lui dit avec beaucoup de douceur : Eh quoi ! sacrée Majesté , reconnaissez-vous par des témoignages de haine l'amitié qu'on vous porte ? Tout ce que j'ai fait pour vous , marque et mon respect et mon affection ; j'ai quitté ma maison , je suis sorti de Chypre , je me suis mis en mer , j'ai souffert les incommodités de l'hiver , l'inconstance des vents pour venir vous trouver bien loin ; et maintenant pour récompense , vous m'offrez de l'or , qui est la source de tous les maux , et qui corrompt tout ce qui est juste. L'empereur souriant à cette répartie , n'en fit pas moins les plus instantes prières au Saint pour qu'il le prit. Le Saint se rendit , mais il le distribua aussitôt aux courtisans , qui en avaient le plus besoin , pour leur montrer le cas qu'ils devaient faire de l'or. L'empereur l'ayant appris , dit qu'il ne s'étonnait plus si un homme , dégagé de l'affection aux choses de la terre , faisait de si grands miracles (1).

Lorsque Mélanie l'ancienne alla visiter les Pères du désert ; ayant entendu parler des hautes vertus de l'abbé Pambon , elle lui porta six cents marcs de vaisselle d'argent , en le priant de vouloir bien prendre part aux biens que Dieu lui avait donnés. Le saint homme qui faisait des cordes avec des branches de palmier , lui répondit d'une voix assez forte et sans discontinuer son travail : Je prie Dieu qu'il récompense votre charité ; et se tournant vers le frère nommé Origène , qui lui servait de compagnon , il lui dit : Prenez cet argent , et distribuez-le à tous les frères qui sont dans la Lybie et dans les îles , parce que leurs monastères sont les plus pauvres de tous ; mais ne donnez rien à ceux de l'Égypte , parce que cette province est la plus riche. Je demeurai auprès de lui , ajoute cette dame , attendant sa bénédiction , ou au moins une parole qui me montrât l'estime qu'il faisait d'un si grand

(1) In ejus Vit. 12. Decemb. apud Sur.

présent. Comme il ne me disait mot , je lui dis : Mon Père , vous ne savez peut-être pas qu'il y a six cents marcs d'argent ; celui-ci sans jeter sur elle seulement un regard , ni même regarder les étuis qui renfermaient cette argenterie , lui dit : Ma fille , celui à qui vous avez fait ce présent n'a pas besoin de savoir combien il pèse ; celui qui pèse les montagnes et les forêts , doit sans doute connaître le poids de votre argent ; si vous me l'eussiez donné à moi , vous auriez raison de m'en dire le poids ; mais l'ayant donné à Dieu qui n'a pas dédaigné de recevoir deux oboles des mains de la veuve , et les a plus estimées que les grands présens des riches , n'en parlez pas davantage (1).

Saint François n'a pas été moins illustre dans le mépris qu'il a fait de l'or et de l'argent que dans l'amour de la pauvreté volontaire et évangélique. Il dit dans le huitième chapitre de sa première règle , et il le répète dans sa deuxième conférence : « Nous ne devons pas plus faire
« cas de l'argent que des pierres : ceux qui y attachent
« quelque importance et l'estiment plus que des cailloux
« sont trompés et aveuglés par le démon. Si nous trou-
« vons de l'argent sur notre chemin , n'en faisons pas
« plus de compte que de la poussière que nous foulons
« aux pieds (2). » Saint Bonaventure dit , en parlant de ce Saint : « Jamais homme n'a mis plus d'ardeur à acqué-
« rir de l'or que saint François , pour n'en point avoir ;
« on n'a jamais vu personne mettre plus de soins à garder
« un trésor , que lui à conserver la pierre précieuse de la
« pauvreté évangélique (3). »

(1) Pallad. in histor. Lausiac. cap. 10.

(2) Non debemus majorem utilitatem habere et reputare in pecunia et denariis , quam lapidibus , et eos vult diabolus obcecare qui eam appetunt , vel reputant lapidibus meliorem : si in aliquo loco invenerimus denarios , de his non curemus tamquam de pulvere quem pedibus calcamus.

(3) Nemo tam auri quam ipse cupidus paupertatis fuit , nec thesauri

Il faut donc, à l'exemple des Saints, que nous nous élevions à ce second degré de pauvreté, et que nous fassions tous nos efforts pour être vraiment pauvres d'esprit; autrement nous ne nous acquitterions pas du vœu que nous avons fait; notre pauvreté ne serait pas une vertu, mais une honteuse et misérable indigence qui vaudrait beaucoup moins que la possession des biens de la terre. La pauvreté ne doit et ne peut être préférée aux richesses que parce qu'en nous dépouillant des biens de la terre, elle nous procure ceux du ciel, en nous ôtant les petites et inconstantes richesses de la nature, elle nous donne les trésors inestimables de la grâce et de la gloire qui dureront toujours; elle nous conduit à la pureté de l'âme, à la liberté de l'esprit, à la paix du cœur et à l'union avec Dieu. Notre-Seigneur ne nous conseille la pauvreté que dans ce sens, et ne condamne les richesses que comme des empêchemens au salut et à la perfection et comme des occasions qui entraînent aux péchés.

Il est trois écueils contre lesquels il faut se tenir en garde pour pouvoir conserver cette pauvreté d'esprit. 1^o Il faut que le Religieux veille avec soin pour que sa pauvreté d'esprit s'étende sur tout, et que son affection ne s'attache à aucune chose, parce que l'affection est un mauvais levain et la source de beaucoup de maux. Cassien dit que les anciens prenaient beaucoup de précautions pour que celui qui entrait en religion ne gardât pas la plus petite chose de tous ses biens et ne conservât pas même de l'affection pour un denier, parce que, disait-il, autrement il ne pourra pas persévérer long-temps dans l'observance de la règle; il lui sera impossible d'acquérir la vertu d'humilité ou celle d'obéissance, et pour peu qu'il ait caché dans son cœur l'affection à quelque chose

custodiendi sollicitior ullus, quam iste hujus Evangelicæ margaritæ. Cap. 7. vit. S. Franc.

de terrestre, quelque petite qu'elle soit, il ne pourra supporter la pauvreté et l'austérité de la maison. A la première tentation il sera abattu, et cette petite affection qu'il aura conservée, sera comme une fronde qui le jettera loin du monastère, et le replongera dans le monde (1).

2^o Il faut que le Religieux qui n'a plus d'affection pour ce qu'il a quitté, veille soigneusement à ce que cette affection ne revienne pas, et que ce feu de l'amour des biens, qui était en quelque sorte éteint, ne se rallume pas au souffle de la nécessité, ou de plusieurs autres causes différentes, car la nature est faible et inconstante, étant toujours portée en bas et vers les créatures, comme les poids d'une horloge. L'esprit de convoitise, dit Cassien, a cela de propre qu'il excite et pousse avec violence les Religieux à désirer de nouveau ce qu'ils avaient abandonné à leur entrée en religion (2); il apporte ensuite l'exemple de Judas qui, voulant reprendre en quelque manière les biens qu'il avait quittés en suivant Notre-Seigneur, devint voleur, trahit son maître, et se tua lui-même. « Prenez garde, dit-il ailleurs, de reprendre jamais les choses que vous avez laissées, et de retourner dans votre champ contre la défense du Seigneur, pour remettre sur vos épaules la robe dont vous vous êtes dépouillés, de descendre du toit de la perfection pour

(1) Ne de pristinis facultatibus suis inhæserit ei vel unius nummi contagio; sciunt enim eum sub monasterii disciplina diuturnum esse non posse; sed ne humilitatis quidem aut obedientiæ apprehensurum esse virtutem, nec illa cœnobii paupertate aut districtione contentum fore, si in conscientia ejus pecuniæ quantulumcumque latitaverit; sed ubi primum exorta fuerit qualibet occasione commotio, fiducia stipis illius animatum continuo de monasterio, et velut funda rotante, fugiturum. *Lib. 4. de Instit. renunt. cap. 3.*

(2) Quæ in primordiis suæ renuntiationis abjecerant, postea resumere ac rursum desiderare compellit. *Lib. 7. cap. 14.*

« aller chercher en bas quoi que ce soit (1). » Saint Jérôme emploie les mêmes comparaisons en exhortant à la persévérance un certain Licinius : « Je vous prie et je
« vous avertis avec toute l'affection d'un Père, qu'après
« avoir quitté Sodome, qui est toute en feu, et avoir
« marché à grands pas vers les montagnes, vous ne re-
« gardiez pas derrière vous, comme la femme de Loth, vous
« ne descendiez pas du toit des vertus pour revenir aux
« champs ou dans votre maison pour chercher les habits
« dont vous vous êtes dépouillés. (2). »

Le vénérable Bède raconte que saint Félix de Nole étant pressé par ses amis, lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, de redemander les biens que la persécution lui avait injustement ravés, soit pour s'en servir, ou s'il voulait demeurer pauvre pour l'amour de Dieu, pour assister beaucoup de pauvres, car ces biens étaient considérables, ne le voulut jamais. « A Dieu ne plaise, leur dit-il, que je pense à redemander les choses que j'ai perdues pour la confession du nom de Jésus-Christ, que je veuille, de quelque manière que ce soit, les biens de la terre, que l'estime et l'amour des biens du ciel m'a fait mépriser, comme si ceux-ci ne me suffisaient pas; j'aime bien mieux suivre Jésus-Christ comme un pauvre d'esprit, afin de posséder en plus grande abondance, les richesses du royaume des cieux (3). »

(1) Cave ergo ne quid aliquando resumam quod renunciavi abieci, et contra Domini interdictum de agro evangelicæ operationis reversus inveniaris tunica tuâ, quâ te spoliaveras, revestiri, et de perfectionis tecto descendens tollere aliquid præsumas ex his, quæ abrenunciavi abiecasti. *Lib. 4. cap. 36. Matth. 24. vers. 17 et 18.*

(2) Obsecro te et moneo parentis affectu, ut qui Sodomam reliquisti ad montana festinans post tergum ne respicias, ne de tecto virtutum pristina quæsiturus vestimenta descendas, ne de agro revertaris domum. *Epist. 28.*

(3) Absit ut res, quas causa confessionis perdidisti, repetam; absit ut terrenas opes, quas cælestium bonorum contemplatione semel contempsi,

Que le Religieux qui a renoncé à tous ses biens marche sur les traces de ce Saint, et dise avec l'épouse des Cantiques : *J'ai ôté ma tunique; comment la revêtir encore? J'ai lavé mes pieds; comment les souiller encore (1)?*

3° Le Religieux qui n'a plus d'affection pour les biens qu'il a quittés, et fait tous ses efforts pour empêcher à cette affection de renaître, ne laisse pas toutefois d'en avoir assez souvent pour de petites choses qui lui sont données pour son usage, et qui sont sans comparaison bien moindres que celles qu'il a quittées. Cassien en parle en trois endroits différens, et s'étonne avec raison de ce malheur : « Quoi de plus ridicule, dit-il, que d'en
« voir quelques-uns qui, dans la première ardeur de leur
« vocation, ont abandonné leurs biens, et quelquefois
« de grandes richesses pour se jeter dans des monastères,
« et qui lorsque cette première ferveur commença à se
« ralentir, paraissent si attachés à de petits meubles
« dont on ne peut se passer; et que le soin de conserver
« des choses viles par elles-même surpasse celui qu'ils
« ont eu pour conserver leurs richesses (2). » Il montre ensuite que l'abandon qu'ils ont fait de tous leurs biens leur servira fort peu, puisqu'ils portent leur affection sur des choses moindres; peu importe à quel objet on s'attache, qu'il soit grand ou petit, précieux ou vil, s'il y a attachement, parce que c'est cette attache qui est dans le cœur, est d'autant plus blâmable, que les choses

quasi hæc minus sola sufficiant, ulla ratione repositam; quin potius pauper spiritu sequar Jesum, quò opulentiùs regni cælorum dona percipiam. *In ejus vita apud Sur. 13. Januar.*

(1) Expoliavi me tunica meâ, quomodo induar illa? *Cant. 5. 3.*

(2) Jam illud ridiculum qualiter exprimitur, quòd nonnullos post illum primæ renunciationis ardorem, quo vel res familiares, vel opes plurimas relinquentes, semetipsos ad monasteria contulerunt, tanto cernimus studio in his, quæ penitus abscondi non possunt, quamvis parva viliaque sint, esse devinctos, ut horum cura pristinam omnium facultatum superet passionem. *Collat. 4. c. 21.*

le méritent moins. Une telle pauvreté ne peut élever le Religieux à la perfection ; car s'il éprouve les besoins d'un homme pauvre, il a la volonté d'un homme riche (1).

Il dit ailleurs (2) : Nous voyons des hommes dans les communautés religieuses qui, après avoir méprisé de grandes richesses, abandonné de fort belles terres, se passionnent pour un canif, une plume, et d'autres semblables bagatelles. Il ajoute encore (3) : L'affection déréglée que nous avons quelquefois pour des choses de néant, nous émeut contre ceux qui seulement osent les toucher du doigt ; s'il n'y avait pas affection, si l'on était véritablement pauvre d'esprit, l'on n'éprouverait pas ces émotions et ces emportemens qui sont d'autant plus honteux et plus criminels, que les choses ont moins d'importance. Un homme aura quitté de grands biens, il s'attachera à un couteau, etc., quelle marque de bon esprit ! Il aura abandonné une maison magnifique, commode et richement meublée pour s'affectionner passionnément à une cellule, quel beau jugement ! Il s'est arraché avec violence à son père, à sa mère, à ses parens à qui Dieu et la nature l'avaient si étroitement lié, et il se rend esclave d'une personne qui ne lui est rien, est-ce être sage ?

Saint Dorothee dit sur le même sujet : On ne peut attribuer qu'à une grande folie le désordre que nous voyons parmi nous : nous avons volontairement laissé en sortant du monde des choses grandes et précieuses, et nous nous affectionnons souvent dans la vie religieuse à des choses très-petites de manière à en éprouver du trouble. Le Religieux, disait saint Macaire qui a quitté ses parens et tout ce qu'il avait dans le monde et qui conserve de l'affection pour les petites choses à son usage, sort du siècle par une grande porte ; et y rentre par une petite.

(1) Quia cum censum habeat pauperis, non abjicit divitis voluntatem.

(2) Collat. 1. cap. 6. — (3) Lib. 4. cap. 15.

§ IV.

Troisième et quatrième degré de la pauvreté.

Ce troisième degré de pauvreté ne tient pas tant à son essence que les deux précédens ; il tient à son excellence et à sa perfection, il n'est par conséquent pas d'une obligation si rigoureuse ; il consiste à se contenter des choses nécessaires et à s'abstenir de celles qui sont superflues.

Pour bien comprendre cela, il faut noter qu'il est des choses qui sont rigoureusement nécessaires, ainsi le pain et l'eau le sont absolument ; si on prenait les choses dans toute leur rigueur, tout le reste serait superflu, et les Saints même ne s'en sont pas contentés ; il faut donc regarder comme superflu ce que les bons Religieux, qui ont la conscience délicate, qui observent exactement les règles, regardent comme tel.

D'après cette règle, un Religieux peut sans crainte de superfluité vicieuse, avoir une ou plusieurs choses ; mais s'il possède plusieurs choses superflues, lors même qu'il en aurait la permission du supérieur, qu'il serait disposé à les rendre si on les lui demandait, ne serait pas exempt de péché, parce que cette superfluité blesse la pauvreté. S'il est difficile, comme nous l'avons dit, et presque impossible de transgresser les règles sans péché, lors même qu'elles n'obligent pas sous peine de péché, à plus forte raison se rend-on coupable quand on transgresse un vœu ; car l'obligation du vœu est bien plus étroite que celle des règles. Si l'inférieur pèche en gardant des choses superflues, le supérieur pèche aussi en lui en donnant la permission ; parce qu'il nuit à l'institut, au Religieux dont il doit désirer la perfection, il outrepassé son pouvoir, qui ne lui a pas été donné pour détruire, mais pour conserver et perfectionner ce que Dieu lui a con-